

Fonds du marché monétaire Manuvie

série Conseil • Performances au 31 juillet 2025 • Actifs au 30 juin 2025

Vue d'ensemble

Renseignements sur le Fonds

Équipe de gestion: Équipe des titres à revenu fixe canadiens

Date d'inscription: 14 décembre 2012

Date de réinitialisation du rendement: 25 mai 2018

Actif géré¹: 190,90 M\$

Catégorie CIFSC: Marché monétaire canadien

Périodicité des distributions²: Mensuelle

Taux de distribution³: 2,94 %

Rendement sur 7 jours: 2,16 %

Frais de gestion: 0,67 %

RFG: 0,80 % (à compter de 2024-12-31, TVH incluse)

Placement minimum: 500 \$ initial; 25 \$ PAC

Statut du fonds: Ouvert

Profil de risque: Faible



Caractéristiques des titres à revenu fixe

Cote de crédit moyenne⁴ A+/A

Rendement sur 7 jours 2,16 %

Échéance (années) 0,32

Durée réelle 0,20

Durée modifiée 0,32

Rendement à l'échéance 2,82 %

Rendement minimal 2,82 %

Codes de fonds (MMF)

Séries	FE	FM2	FM3	FSR	SF
série Conseil	4522	—	—	—	—
Série F	—	—	—	—	4622
série Conseil	—	4627	4727	4427	—

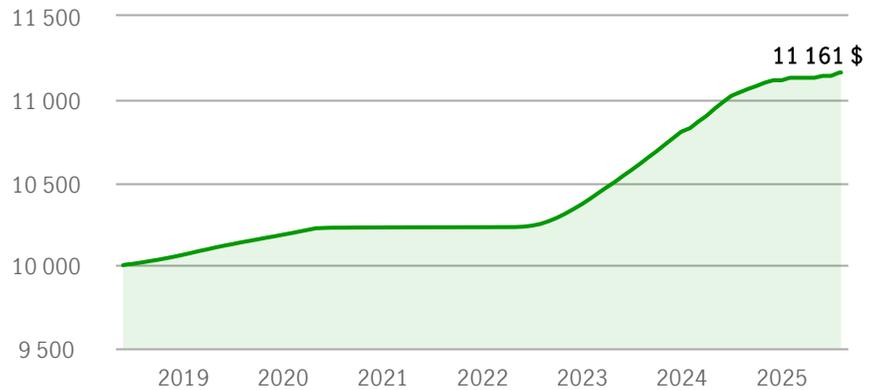
Les options de frais d'acquisition de fonds FSR, FM2 et FM3 sont disponibles seulement pour les substitutions et ne sont pas offertes aux nouveaux achats.

Pourquoi investir

Le fonds cherche à préserver le capital et à procurer un revenu d'intérêt en investissant principalement dans des instruments du marché monétaire canadien.

Performance

Croissance d'un placement de 10 000 \$ depuis la création du Fonds⁶



Rendement annuel (%)

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
—	—	—	4,08	1,20	0,43	0,01	1,36	4,19	4,12

Rendements composés (%)

1 mois	3 mois	6 mois	Année actuelle	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	Création
0,18	0,55	1,38	1,63	3,17	3,71	2,25	—	—	—	1,89

Mesures de risque (5 ans)	Écart-type (%)	Ratio de Sortino	Ratio de Sharpe	Alpha	Bêta	R au carré (%)
Fonds	0,54	—	-3,41	-0,35	1,00	95,15
Indice de référence ⁷	0,59	—	-2,51	—	—	—

Gestion

Conseiller en valeurs:

Équipe des titres à revenu fixe canadiens



Faisal
Rahman



Roshan
Thiru

Distributions annuelles ²

	Revenu	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total
2021	0,00 \$	—	—	—	0,00 \$
2020	0,04 \$	—	—	—	0,04 \$
2019	0,12 \$	—	—	—	0,12 \$
2018	0,09 \$	—	—	—	0,09 \$
2017	0,03 \$	—	—	—	0,03 \$
2016	0,00 \$	—	—	—	0,00 \$

Réduction des frais de gestion ⁸

Valeur de l'actif du compte par ménage	Tous les placements admissibles
De 250 000 \$ à 499 999 \$	2,50 points de base
De 500 000 \$ à 999 999 \$	5,00 points de base
De 1 M\$ à 4,9 M\$	7,50 points de base
De 5 M\$ à 9,9 M\$	10,00 points de base
10 M\$ et plus	12,50 points de base

10 principaux actifs (%) ⁹

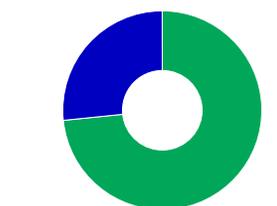
1. Daimler Truck Finance Canada Inc., 2025-07-07	6,80
2. Province de la Colombie-Britannique, 2025-10-20	6,65
3. North West Redwater Partnership, 2025-07-10	6,14
4. Gouv. du Canada, 2025-10-08	4,67
5. Banque de Montréal note à taux variable, 3,06 %, 2025-07-30	3,64
6. Toyota Crédit Canada Inc., 2025-10-27	3,49
7. Banque Nationale du Canada note à taux variable, 3 %, 2025-10-20	3,36
8. Toyota Crédit Canada Inc., 2025-11-18	3,15
9. Banque de Montréal note à taux variable, 3,03 %, 2026-01-22	3,12
10. La Banque Toronto-Dominion, 2025-12-10	3,05

Répartition du portefeuille

Répartition géographique (%)



Répartition des actifs (%)



Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre conseiller ou visitez le site gpmanuvie.ca

1. Toutes catégories et séries confondues. Actifs en date du 30 juin 2025.
2. Les distributions ne sont pas garanties et leur montant peut varier. Si les distributions versées par le fonds sont plus élevées que le rendement du fonds, votre placement initial diminuera. Il ne faut pas confondre le versement de distributions avec la performance, le taux de rendement ou le rendement d'un fonds. Vous pouvez aussi recevoir des distributions sous forme de remboursement de capital. Veuillez consulter votre fiscaliste relativement aux incidences fiscales des distributions. Pour obtenir plus de renseignements sur la politique d'un fonds en matière de distributions, consultez l'aperçu du fonds et le prospectus.
3. Le taux de distribution est calculé en fonction de la moyenne mobile sur 12 mois des distributions versées et de la valeur liquidative moyenne par part en fin de mois. Le taux de distribution ne tient pas compte des distributions de gains en capital de fin d'année. Il ne faut pas confondre le taux de distribution avec le rendement ou le taux de rendement d'un fonds.
4. The average credit quality (ACQ) rating may change over time. The portfolio itself has not been rated by an independent rating agency. The fund's underlying investments (except for unrated assets) are rated by designated rating organizations. The ratings generally range from AAA (highest) to D (lowest). Unrated bonds, cash and equivalents are not assigned ratings, and are not included in the ACQ. ACQ does not necessarily reflect the credit and default risks of individual holdings and its potential impact on an overall portfolio. The risk of default increases as a bond's rating decreases, so the ACQ provided is not a statistical measurement of the portfolio's default risk because a simple, weighted average does not measure the increasing level of risk from lower-rated bonds. The ACQ may be lower if cash and equivalents are excluded from the calculation. The ACQ is provided for informational purposes only. Derivative positions are not reflected in the ACQ.
5. Il s'agit d'un rendement statistique annualisé, calculé d'après une période de sept jours terminée le 31 juillet 2025 (annualisé pour ce qui est du rendement effectif par calcul du rendement composé des sept jours), et non du rendement réel sur un an.
6. Le graphique de la croissance d'un placement de 10 000 \$ illustre la valeur finale d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans des titres de cette série du fonds sans aucun retrait à la fin de la période de placement indiquée. Le graphique portant sur les effets du taux de croissance composée n'est utilisé qu'à des fins d'illustration et ne vise pas à refléter des valeurs futures ni le rendement futur d'un placement dans de tels titres.
7. L'indice de référence pour ce fonds comprend l'indice des bons du Trésor à 60 jours FTSE Canada.
8. Les épargnants détenant un placement minimum de 250 000 \$ dans des parts de fonds communs de placement Manuvie, de fonds communs de placement privés Manuvie et de Mandats privés de placement Manuvie (« placements admissibles ») dans un ou plusieurs comptes, selon l'actif total d'un groupe financier, ont droit à une réduction des frais de gestion applicables à ces fonds. Ces réductions sont versées sous forme de distributions aux épargnants (constituées d'abord des revenus nets et des gains en capital réalisés et, ensuite, de remboursements de capital) et sous forme de rabais pour les épargnants réalisant des placements dans les catégories de société Manuvie. Dans les deux cas, les réductions sont automatiquement réinvesties dans des parts ou des actions supplémentaires des séries pertinentes. Le montant du rabais ou de la distribution, selon le cas, est calculé en fonction de la valeur globale de la somme investie dans les placements admissibles, et à partir du premier dollar investi. Par groupe financier, on entend tous les comptes appartenant à un épargnant, à son conjoint ou à tout autre membre de sa famille immédiate qui réside à la même adresse et les comptes d'entreprise pour lesquels l'épargnant et tout autre membre du groupe financier détiennent véritablement plus de 50 % des actions avec droit de vote de la société. Les taux indiqués ne comprennent pas la taxe de vente harmonisée applicable. Un point de base (pb) équivaut à un centième de un pour cent et cette unité mesure la variation de la valeur d'un instrument financier.
9. Les titres en portefeuille peuvent changer. Il ne s'agit pas de recommandations d'acheter ou de vendre un titre.

La souscription de fonds communs de placement peut donner lieu à des commissions, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire l'Aperçu du fonds ainsi que le prospectus avant d'effectuer un placement. Les données de rendement fournies supposent le réinvestissement des distributions seulement et ne tiennent pas compte des frais de souscription, de rachat et de placement ou d'autres charges ou impôts payables par le porteur de parts, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les sommes investies dans des parts de fonds de placement ne sont pas assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou toute autre assurance-dépôts de l'État. Il n'est pas garanti que le fonds sera en mesure de conserver sa valeur liquidative unitaire ou que le montant total de votre placement dans le fonds vous sera retourné. Les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Gestion de placements Manuvie est une dénomination commerciale de Gestion de placements Manuvie limitée. Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.